

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Bamidbar - Chavouot



Au Puits de La Paracha

Bamidbar - Chavouot

Se taire sans répliquer : celui qui renonce à son droit et garde le silence est épargné de tout mal et mérite que la Présence Divine repose sur lui

« Pour Gad, Eliassaf fils de Déhouel » (1, 14)

Les Richonim (cf. Rabbénou Bé'hayé) font remarquer que dans la suite de la Paracha, lorsque la Torah énumère le nombre des fanions de chaque tribu, il est écrit : « *Le prince des fils de Gad, Eliassaf fils de Réhouel* » (2, 14). Dès lors, se pose la question de savoir ce qui justifie cette modification d'orthographe du nom de Déhouel en Réhouel. Le 'Hida ('Homat Anakh) rapporte au nom d'un très ancien ouvrage, le Imré Noam (Parachat Vayétsé), que Gad mérita que Moché Rabbénou fût enterré dans son territoire pour la raison suivante : lorsque l'on nomma les chefs de camps (les douze tribus étant réparties en quatre camps de trois tribus, chaque camp étant représenté par l'une d'entre elle qui constituait aussi la tribu du chef de camp, n.d.t), la tribu de Dan fut nommée comme chef de camp. Celle de Gad aurait pu revendiquer cet honneur à sa place en arguant : « Je suis l'aîné de Zilpa et Dan est l'aîné de Bilha, pourquoi n'ai-je pas été nommé chef de camp comme il l'a été ? » Pour s'être tu sans avoir contesté la parole de Moché Rabbénou, cette tribu eut le mérite de voir enterrer ce dernier dans son territoire. Pour cette raison, son prince est dénommé à ce sujet Réhouel, allusion à Réhou- le proche -E-L- de D. pour suggérer qu'il mérita de faire résider dans son domaine Moché Rabbénou qui était (si l'on peut dire) le proche d'Hachem. C'est pourquoi, dans toute la Torah, il est appelé par son véritable nom, Déhouel, à l'exception de la Paracha des fanions (représentant les chefs de camps, n.d.t) où il fut modifié en Réhouel. Car c'est le mérite de son silence et de sa soumission lors de cet épisode qui lui valut cette appellation. De là, nous voyons l'immense récompense réservée à celui qui

sait garder le silence, même lorsqu'il est dans son droit légitime. Et outre celle-ci, il mérite que l'Esprit Divin repose sur lui toute la journée, comme le rapporte le Réchite 'Hokhma (Chaar Haavana 3, 11) : « Rav Its'hak de Akko écrit ce qu'il entendit de Rabbi Méir, le disciple de Rav Yossef Guikitilia : "Celui qui désire parfaire ses traits de caractère et redresser ses voies et ses actions, rechercher l'humilité à son extrême en étant l'offensé sans offenser autrui, en écoutant l'affront qu'on lui fait sans répliquer, verra sur le champ la Présence Divine reposer sur lui et n'aura pas besoin d'apprendre des hommes car l'Esprit Divin sera son enseignant." »

Le Noam Méguadim rapporte à ce sujet l'allusion suivante tirée du verset de notre Paracha : « *Hachem parla à Moché dans le désert du Sinaï* » : celui qui se rabaisse et ne s'enorgueillit pas, comme ce désert qui est vide de tout, méritera la Torah qui fut donnée sur le mont Sinaï. Car, par le mérite de la soumission et de l'humilité, l'homme méritera de ne pas oublier la Torah qu'il étudie.

Un tel homme reçoit également sa récompense dans ce monde. Rabbi Chlomo de Zvil n'a de cesse de vanter la valeur des affronts. Lorsqu'un homme les accepte avec amour et sans répliquer, il se préserve ainsi de toutes sortes de malheurs et même de la mort. Ils constituent, affirme-t-il, un remède miraculeux et une source de délivrance non onéreuse et à la portée de chacun, à la différence des médicaments et des soins médicaux dont l'obtention nécessite d'investir du temps et de l'argent. Les affronts sont par ailleurs le meilleur des remèdes parce qu'ils permettent même de guérir les maladies les plus difficiles.

Rabbi Chlomké de Zvil avait coutume de s'asseoir en maintes occasions en compagnie des pauvres. Une fois, il se

trouvait avec eux au mur des lamentations quand un homme passa et leur distribua à chacun une pièce, y compris à Rav Chlomké qu'il ne connaissait pas. Lorsque l'homme s'éloigna, Rav Chlomké en fit don au pauvre assis à côté de lui, qui s'étonna : « Pourquoi alors avez-vous accepté cette aumône ? » « Je n'ai pas pu renoncer à l'affront infligé », lui répondit-il.

A une autre occasion, alors qu'il était au Mikvé la veille du Chabbat, un homme l'humilia en public : « Pourquoi, lui dit-il, vous adonnez-vous à de telles sottises ? Pourquoi vous tremper et vous mortifier pour vous repentir ? » Cependant, Rav Zvil demeura immobile et impassible, et écouta attentivement toutes ces paroles humiliantes dans la plus grande sérénité. Après quelques minutes, un juif s'approcha de lui et lui demanda une bénédiction lorsqu'il se serait trempé dans le Mikvé comme il avait coutume de le faire. Sur le champ, Rav Chlomké entra dans l'eau, en remonta, se sécha et lui annonça qu'il avait réussi à intercéder en sa faveur auprès de la Miséricorde Divine afin d'obtenir sa délivrance.

Cette anecdote comporte deux ajouts :

Le premier décrit que, dès son retour chez lui, Rav Chlomké envoya son second, Rabbi Eliahou Roth, donner à l'homme qui l'avait humilié une enveloppe pleine d'argent. Rabbi Eliahou trouva ce dernier debout devant sa maison et lui remit l'argent. En revenant chez Rav Chlomké, Rabbi Eliahou lui raconta à quel point le juif s'était réjoui du don. « J'ai tout de suite compris, lui répondit-il, que cet homme avait des soucis dans son foyer, tant il m'a fait de reproches non mérités. Il était certain que quelque chose le faisait souffrir, un problème de paix conjugale, de santé ou de manque d'argent. J'ai donc décidé de l'aider du mieux que je le pouvais en lui envoyant cette somme parce que cela, tout au moins, je suis en mesure de le faire ! »

Une des sources de cette histoire est le juif lui-même qui humilia Rav Chlomké. Au

cours d'une Séoudat Hiloula organisée en l'honneur de Rav Chlomké l'année où il quitta ce monde, il la raconta en toute naïveté : « Une veille de Chabbat, dit-il, il n'y avait plus du tout d'argent à la maison. Mon épouse n'avait absolument rien pour commencer les préparatifs. Lorsque l'heure de l'entrée de Chabbat s'approcha et que je sortis pour aller au Mikvé, elle me cria : 'Une fois sorti, ne reviens pas les mains vides. Si tu reviens sans argent, je ne te laisserai pas rentrer ici !' Le cœur brisé et contrit, j'allai au Mikvé. En revenant, je vis que ma femme avait accompli sa parole : la porte était verrouillée ! Seulement quelques instants après, j'aperçus 'l'ange sauveur' sous la forme de Rabbi Eliahou Roth qui vint me remettre une enveloppe contenant une somme considérable. La porte s'ouvrit devant moi et nous pûmes ainsi nous procurer largement de quoi préparer le Chabbat. » (Il ne révéla cependant pas la manière dont il accomplit sa Hichtadloute au Mikvé pour avoir 'mérité' cet argent.)

Le deuxième complément à cette anecdote est que le lendemain, le jour de Chabbat, alors que Rav Chlomké se dirigeait vers le Mikvé, un autre juif l'aborda et lui demanda d'intercéder auprès du Ciel en sa faveur en mentionnant son nom après s'être trempé. Néanmoins, Rav Chlomké le repoussa en lui demandant de revenir une autre fois (il se comportait de la sorte parfois lorsqu'il sentait que l'heure n'était pas propice et il conseillait ainsi aux gens de revenir vers lui à une autre occasion). L'homme lui demanda alors avec une pointe d'insolence : « En quoi suis-je différent de celui qui a demandé hier ce que je demande aujourd'hui, et qui a été exaucé sur le champ ? »

-Où prendrais-je aujourd'hui, lui répondit le Rav, les affronts que j'ai mérités hier ? »

Il voulait ainsi signifier qu'il avait été alors en mesure d'intercéder auprès du Ciel justement grâce à l'humiliation qu'il avait subie en silence et qu'il accepta avec joie et amour.

Durant la guerre de 1948, les habitants de Jérusalem se réfugièrent dans les abris, par crainte des bombardements arabes qui ne cessaient de se produire dans les nouveaux quartiers de la ville. Dans l'abri où se trouvait Rabbi Guédalia Moché de Zwil, le fils de Rabbi Chlomké, se trouvait également une femme qui n'avait pas toute sa raison, ce dont souffraient toutes les personnes présentes. Entre chaque bombardement, elle s'en prenait en effet à chacun et s'ingéniait à l'humilier dans le domaine qui était le sien : l'instituteur dans son enseignement, et ainsi de suite pour chaque profession. Lorsque la coupe fut pleine, les habitants de l'abri se tournèrent vers Rav Guédalia et lui demandèrent s'il était permis de 'faire profiter' d'autres abris des 'bénédictions' que proférait cette femme.

« Au sens strict de la justice, il vous est permis de la renvoyer (pas au moment du danger) afin qu'elle trouve un autre abri. Mais avant de le faire, laissez-moi vous raconter une histoire vécue par mon père. Nous avions une sœur à la santé fragile. A chaque fois qu'elle avait de la fièvre, sa vie était en danger. Un jour, sa fièvre ne cessa de monter. Sur le champ, mon père revêtit son manteau et sortit dans la rue. En tant que responsable des affaires religieuses, il était également chargé de collecter des parents les frais scolaires du Talmud Torah. Il se rendit alors chez une femme dont la situation financière était difficile et lui demanda de régler la dette qu'elle avait envers le Talmud Torah depuis plusieurs mois. Cette dernière ouvrit sa bouche à mauvais escient et injuria mon père sans mesurer ses mots : "Qui es-tu, quel est ton nom pour me demander de payer les frais scolaires ?...", dit-elle.

« Pendant ce temps, mon père buvait ses paroles avec avidité, sans dire un mot. Lorsqu'elle eut achevé son 'discours', il s'en retourna chez lui et par le mérite de cet affront, notre sœur sortit du danger.

« Quelque temps après, la fièvre recommença à monter et comme la fois précédente, mon père sortit à nouveau

dehors à la recherche d'une occasion de subir un affront. N'en ayant pas trouvé, il revint chez lui en soupirant de douleur : "Je n'ai même pas réussi à en trouver une seule !", se lamenta-t-il. Et de fait, ma sœur rendit l'âme au même instant.

« A présent, dites-moi vous-même : mon père disait que les affronts annulent les décrets de mort. Dans la situation où nous nous trouvons, sous les bombardements permanents, nous sommes à chaque instant en danger. N'est-il pas mieux d'échapper à la mort grâce aux affronts de cette femme ? »

Le Beth Aharon (p. 159b) rapporte ainsi au nom du Ramak que 'de tous les repentirs qui existent dans le monde, le meilleur est celui qui consiste à supporter les affronts, les injures et les insultes.' En effet, le repentir par la mortification du corps entraîne le plus souvent une négligence dans l'étude de la Torah et il est possible que celui qui s'y prête soit considéré à cause de cela comme un fauteur. En revanche, lorsqu'il supporte les affronts, il peut manger et boire tout en expiant ainsi ses fautes.

« Car, écrit-il, l'homme doit traverser des épreuves afin d'effacer ses fautes, et si on lui demandait : de quelle manière désires-tu les expier : par une perte d'argent (que D. préserve), par le décès de tes enfants (que D. préserve) ? Ou accepterais-tu qu'Hachem te frappe de maladie (que D. préserve), te fasse mourir (que D. préserve) ou te jette dans le Guéhinam (que D. préserve) ? Il est certain qu'il refuserait toutes ces souffrances. Dès lors, par quel moyen l'homme peut-il expier ses fautes ? Il ne lui reste qu'une seule solution : "Qu'il tende la joue à celui qui le frappe et soit rassasié de honte" (Eikha 3, 30), ce qui signifie qu'il supporte les affronts en silence. Il pourra ainsi se nourrir normalement sans avoir besoin de jeûner, grâce à l'humiliation qu'il subira. »

Chavouote

« Notre désir est de voir notre Roi » (Rachi) : l'importance du désir et de l'aspiration pour l'étude de la Torah et pour le service divin

« Seulement la tribu de Lévi tu ne la recenseras pas et tu ne la compteras pas parmi les Bné Israël » (1, 49)

« Et tu ne la compteras pas parmi les Bné Israël » : pourquoi ? Parce que les Léviim sont à Moi (...), car celui qui Me rapproche de lui, Je le rapproche de Moi. Ils se sont rapprochés de Moi, comme il est écrit : « Et Moché dit : celui qui est pour Hachem, qu'il vienne à moi, et toute la tribu de Lévi se regroupa autour de lui ». Ils M'ont rapproché, et Moi Je les ai rapprochés : « Et les Léviim seront à Moi. » (Midrach Bamidbar Rabba 1, 20)

Le 'Hidouché Harim explique, à propos de ce Midrach, qu'il existe des cas où un homme aspire à servir son Créateur et où, cependant, D. ne lui révèle pas Sa Présence.

« Néanmoins, écrit-il, lorsqu'il désire servir Hachem de toutes ses forces, la muraille de fer qui les sépare tombe d'office, et il devient entièrement (consacré) à Hachem. »

Cela nous enseigne l'importance de la volonté dans le service d'Hachem : lorsqu'un homme se rapproche de tout son cœur et de tout son être, il entraîne en retour qu'Hachem l'aide et le rapproche de Lui en faisant tomber toutes les séparations, furent-elles solides comme le fer.

La Guémara raconte (Ketouvo 63a) que Calba Savoua fit le vœu d'interdire à sa fille la jouissance de tous ses biens, parce qu'elle s'était mariée avec Rabbi Akiva, qui n'était alors qu'un ignorant. Lorsque ce dernier revint avec vingt-quatre mille disciples, Calba Savoua se présenta devant lui afin qu'il le libère de son vœu.

« As-tu fait ce vœu même dans l'éventualité où je deviendrais un grand homme ?, lui demanda Rabbi Akiva.

-Non », lui répondit Calba Savoua.

Rabbi Akiva le délia donc de son vœu.

Tossefote (Ad hoc) pose une question sur la Guémara : il existe une loi selon laquelle il est interdit d'annuler un vœu à l'aide d'un prétexte qui serait né après la formulation de ce vœu (mais seulement grâce à un prétexte qui existait déjà au moment du vœu et qui était alors inconnu de la personne. Or, dans le cas de Calba Savoua, Rabbi Akiva n'était pas encore devenu Talmid 'Hakham au moment de son vœu). Et Tossefote de répondre : « Dans ce cas, ce n'était pas considéré comme une raison qui serait née a posteriori du fait que Rabbi Akiva alla fréquenter la maison d'études et c'est l'habitude d'un homme qui va étudier de devenir un grand homme. »

A priori, cette réponse demande à être éclaircie : ne trouve-t-on pas dans nos générations des gens qui vont étudier et qui ne deviennent pas pour autant de grands hommes en Torah ?

La réponse est que tout dépend de la volonté : celui qui va étudier avec un désir ardent et une volonté enflammée de faire tout son possible pour progresser en Torah, deviendra à coup sûr un grand homme, car cela s'appelle réellement **aller étudier**.

Le fait qu'il existe des gens qui vont à la Yéchiva et ne deviennent pas de grands hommes signifie seulement qu'ils n'investissent pas toute leur volonté dans ce but, mais qu'ils désirent également beaucoup d'autres choses dans l'existence !

Ce principe a d'ailleurs été dévoilé aux Bné Israël avant même le don de la Torah : Rachi rapporte, en effet, à ce sujet qu'à l'origine, Hachem désirait donner la Torah intégralement par l'intermédiaire de Moché Rabbénou. Néanmoins, ce dernier rapporta à Hachem la requête du peuple d'entendre la Torah de la voix même du Saint-Béni-Soit-Il : « Entendre la voix d'un émissaire, lui dirent-ils, n'est pas comme entendre le Roi Lui-même, et notre désir est de voir notre Roi. »

Pour cette raison, il est dit ensuite (verset 10) : « *Et Hachem dit à Moché* », ce que Rachi explique : « Puisqu'ils m'obligent à parler avec eux, va vers le peuple et sanctifie-le ! »

Cela pour nous enseigner la force de la volonté : grâce à ce cri du cœur : "Nous voulons voir notre Roi", les Bné Israël (si l'on peut dire) obligèrent Hachem à se dévoiler et à leur donner la Torah Lui-même (néanmoins, ils n'eurent ensuite la force d'entendre que les deux premiers commandements).

Le Rav de Satmer rapporte à ce sujet (Chavouote, p. 127) un Midrach (Yalkoute Isaïe 391) selon lequel « dans les temps futurs, le Saint-Béni-Soit-Il fera venir le mont Tabor et le mont Carmel afin d'y construire le Temple ». Ils auront ce mérite grâce au désir et à l'aspiration qu'ils manifestèrent au moment du don de la Torah pour qu'il se produise sur leur territoire, comme cela est enseigné dans le Midrach (Béréchit Rabba 99a). Si un être inanimé peut mériter les honneurs et la gloire comme récompense à sa volonté, à plus forte raison un homme méritera-t-il d'atteindre les plus hauts niveaux si seulement il réveille en lui son désir de recevoir la Torah.

Nos Sages nous enseignent (Chabbat 86b) que le premier jour où les Bné Israël arrivèrent dans le désert du Sinaï, le Saint-Béni-Soit-Il ne s'adressa pas à eux du fait qu'ils étaient tourmentés par la fatigue du voyage. Les commentateurs demandent de quelle fatigue il pouvait s'agir car on sait qu'ils furent portés par la nuée Divine et que leurs chaussures ne s'usèrent pas.

Dès lors, pourquoi fut-il nécessaire d'attendre le dernier jour après leur arrivée dans le désert du Sinaï ?

Le Sifté Tsadik (Chavouote, 59) fait remarquer que le terme employé par la Guémara pour désigner la fatigue du voyage est l'expression « 'Houlcha Dé Hour'ha » qui s'apparente à celle de « 'Holate Haava » (la maladie entraînée par l'amour, n.d.t). Le Saint-Béni-Soit-Il, explique le Sifté Tsadik, vit que les Bné Israël avaient soif de recevoir la Torah, c'est pourquoi Il ne voulut pas commencer sur le champ à leur exposer toute la démarche à suivre pour y parvenir afin de ne pas interrompre le feu de leur désir. Car celui-ci Lui est très cher et Lui procure un plaisir qui dépasse tout. Il ne tenait donc pas à les faire tomber de ce niveau très élevé.

C'est un grand principe dans la Torah : Hachem n'exige pas de l'homme des résultats car ceux-ci ne sont pas dans les mains d'êtres humains, mais Il désire qu'il réveille en lui la soif et l'aspiration à accomplir la volonté Divine d'un cœur entier.

On peut expliquer grâce à cela, les paroles de Rabbi Yossi (Chabbat 118b) : « Que ma part soit avec ceux qui meurent sur le chemin d'une Mitsva. » A priori cela paraît étonnant : pourquoi souhaiter quitter ce monde **en allant accomplir** une Mitsva ? Ne vaut-il pas mieux que cela se produise **après l'avoir accomplie** ?

Mais en fait, cela rejoint ce qui a été développé plus haut : Rabbi Yossi connaissait parfaitement les voies du Ciel, il savait que l'essentiel de ce que Hachem désire est la soif que l'homme éprouve pour Lui et son envie de Le satisfaire. Dans cette perspective, le niveau de celui qui va accomplir une Mitsva est supérieur à tout autre car son désir est entièrement consacré à accomplir la volonté du Roi. Cette aspiration est plus chère aux yeux du Créateur que tous les sacrifices du monde !